

Prochain Conseil de Paris

Du lundi 30 au mardi 31 janvier, Hôtel de Ville (4e)

Le Conseil de Paris se réunira lundi et mardi prochains. Il comptera deux temps forts : un plan en faveur de l'alimentation durable et de l'agriculture urbaine, et la mise en place d'une stratégie « piétons ». Il étudiera plus de 200 projets de délibération.

Lundi 30 janvier

- 8h20** Petit-déjeuner de presse autour de la Maire de Paris
- 9h** Communication sur l'alimentation durable et l'agriculture urbaine
[Suspension de séance à 13h]
- 14h45** Communication sur la Stratégie Piétons pour Paris
[Suspension de séance à 20h30]

Mardi 31 janvier

- 9h** Présentation des conclusions de la conférence citoyenne « Paris, championne du Climat »
- 9h45** Examen des projets de délibération
[Suspension de séance à 13h]
- 14h45** Questions d'actualité
- 15h45** Poursuite de l'examen des projets de délibération

[Fin de la séance à l'épuisement de l'ordre du jour]

Ces horaires sont indicatifs et susceptibles d'évoluer selon la durée des débats. Si l'ordre du jour n'est pas épuisé mardi soir, le Conseil de Paris se poursuivra mercredi matin.

Les délibérations sont progressivement mises en ligne sur paris.fr (*rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour*). L'intégralité sera disponible dès lundi matin.

En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse, pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous adresser en amont vos demandes d'interviews.